portant nomination de responsables au Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales.-

## LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

**Vu** la Constitution ;

**Vu** le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;

**Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

**Vu** le décret n° 2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales ;

**Vu** le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

#### **DECRETE:**

**Article 1**er. – Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après au Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales :

### **ADMINISTRATION CENTRALE**

# DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES

<u>Directeur</u>: Monsieur ONDOUA ZANG Jean Paul, Docteur Vétérinaire, Matricule 572 894-O, précédemment Directeur du Centre National de Formation Zootechnique, Vétérinaire et Halieutique de Foumban, en remplacement de Monsieur ATKAM HAMMAN, appelé à d'autres fonctions.

#### **DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES**

<u>Directeur</u>: Monsieur SOMBE Simon, Administrateur Civil Principal, Matricule 576 030-E, précédemment en service au Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, en remplacement de Monsieur OUMAROU OUSMANOU, appelé à d'autres fonctions.

**Article 2.-** Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

<u>Article 3.-</u> Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

0 0 0 2 6 7 - 28 DEC 2021

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT.

Joseph DION NGUTE